

SEANCE DU
2 MARS 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
48

Date de convocation :
24 février 2023

Date d'affichage :
3 mars 2023

OBJET :
**Société d'économie mixte Creusot
Montceau Recyclage - Dissolution**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 56**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 56**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 8**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 15**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 02 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-

PR

E

SIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Daniel DAUMAS - Mme Chantal LEBEAU - Mme Barbara SARANDAO - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

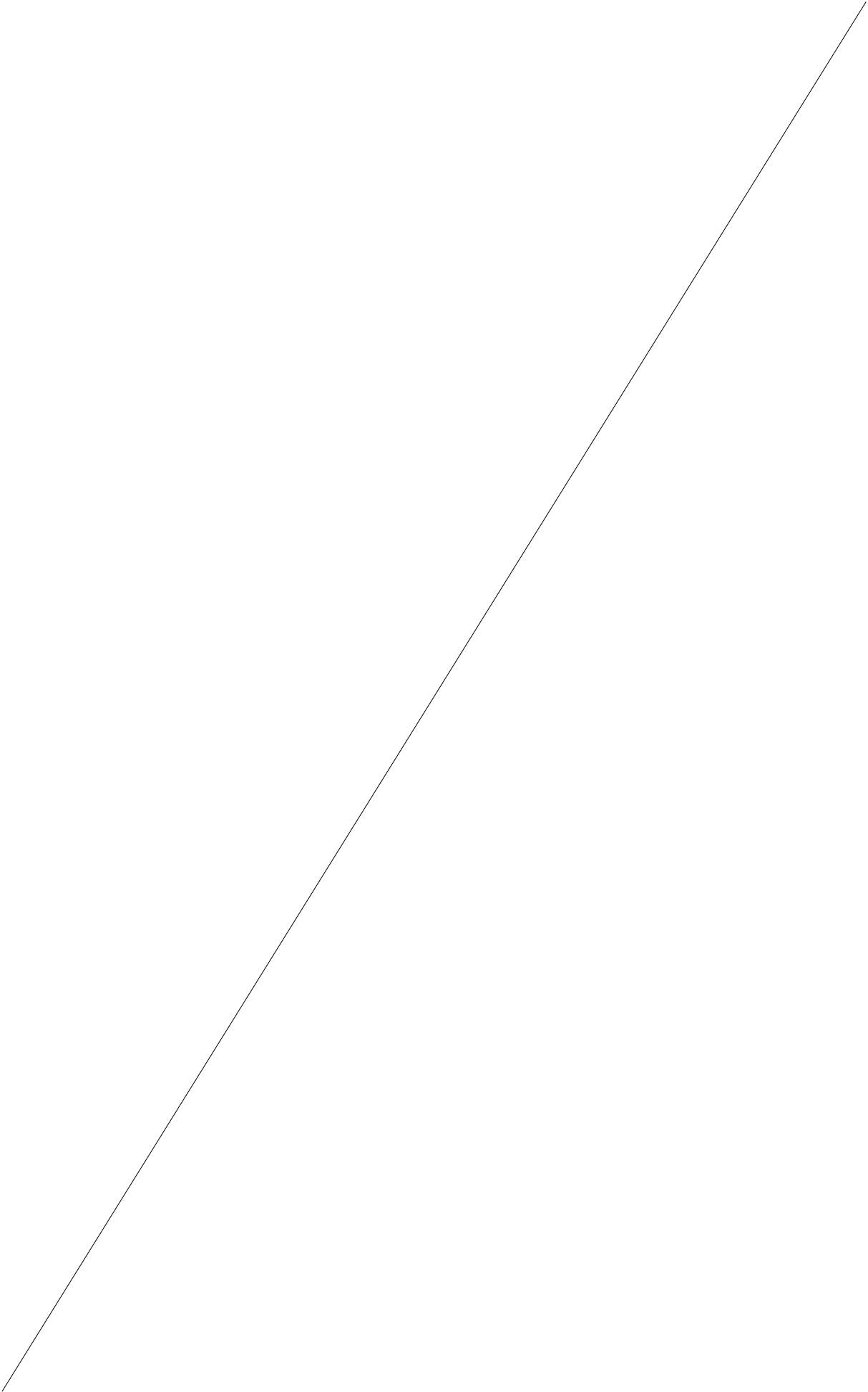
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. David MARTI
M. Jean-François JAUNET
Mme Marie-Claude JARROT
M. Philippe PIGEAU
M. Jean-Paul BAUDIN
M. Denis BEAUDOT
Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET
Mme Christelle ROUX-AMRANE
M. Yohann CASSIER
Mme Evelyne COUILLEROT
M. Christophe DUMONT
M. Armando DE ABREU
M. Bernard FREDON
M. Didier LAUBERAT
M. Abdoukader ATTEYE
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme PICARD (pouvoir à M. Cyril GOMET)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)
Mme LE DAIN (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Viviane PERRIN



Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1521-1 et suivants relatifs aux sociétés d'économie mixte locales,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine est, depuis le 1^{er} janvier 2023, membre du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des Déchets Ménager (SMET71) pour l'exercice de la compétence « traitement des déchets ».

Cette adhésion est, notamment, la conséquence d'un constat : les modalités de traitement des déchets ménagers mis en œuvre pour la Communauté Urbaine par la société d'économie mixte locale Creusot Montceau Recyclage (CMR) n'étaient plus viables en raison des évolutions réglementaires (en particulier l'obligation d'étendre le tri sélectif des déchets ménagers).

A terme, le schéma de traitement des déchets ménagers sur le site de Torcy sera le suivant :

- Une partie du site servira à accueillir un centre de tri modernisé, exploité par le SMET71, pour trier les différents produits recyclables par filière ;
- Une autre partie de ce site sera transformé en quai de transfert, les déchets non recyclables collectés sur le territoire communautaire y seront amenés pour être ensuite transportés vers le centre de traitement du SMET7 pour ce type de déchet (Chagny).

La société CMR n'a pas de place dans ce schéma.

Cette société, constituée le 28 juin 1993, a pour objet social la construction, l'acquisition et la mise en œuvre des moyens nécessaires au traitement et à la valorisation des déchets et l'exploitation et la gestion de ces moyens.

Compte tenu de cette nouvelle situation, les actionnaires se sont concertés et ont convenu que la liquidation amiable de CMR devait être envisagée.

Les différentes démarches administratives ont donné lieu à la formalisation d'un calendrier prévisionnel, qui est le suivant :

- Un conseil d'administration mi-mars pour préparer une assemblée générale ;
- Une assemblée générale mi-avril pour prendre la décision de dissolution et désigner un liquidateur.

Il vous est demandé d'approuver cette dissolution.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

Etant précisé que M. David MARTI, M. Didier LAUBERAT, M. Jean-François JAUNET, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Yohann CASSIER, M. Philippe PIGEAU, M. Christophe DUMONT, M. Armando DE ABREU, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Bernard FREDON intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote

DECIDE

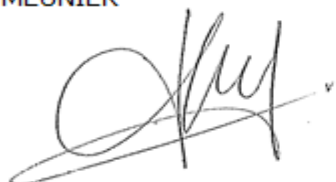
- D'approuver le principe et les modalités de la dissolution de la société d'économie mixte locale Creusot Montceau Recyclage, dont le siège social est situé avenue des Ferrancins, 71210 Torcy.
- De donner mandat aux représentants de la Communauté Urbaine au sein de l'assemblée générale pour approuver cette dissolution.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes afférents à cette liquidation.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mars 2023
et publié, affiché ou notifié le 3 mars 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

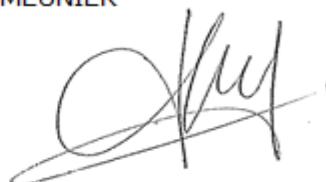
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', with a large, sweeping underline that extends to the left and right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', with a large, sweeping underline that extends to the left and right.